

Francis RICHARD

Aux origines de la connaissance de la langue persane en France

Nous nous proposons dans cette étude, d'esquisser de façon très sommaire une histoire¹ qui mériterait de faire l'objet d'une enquête beaucoup plus approfondie. L'étude de la langue persane, en France commence presque deux siècles avant que l'on ne commence, en Iran, à étudier le français. Ce décalage, dû en grande partie aux circonstances historiques, a différentes causes; il permet toutefois de mieux mesurer les difficultés rencontrées par les pionniers des études persanes dans leur tentative de connaître et d'être en mesure d'enseigner la langue persane.

C'est vers la fin de la Renaissance que l'on observe les premiers signes, en France, d'un intérêt pour la langue persane. Toutefois,

1- Une réflexion sur l'orientalisme et ses différents aspects et motifs, A. Berthier, «Les manuscrits orientaux et la connaissance de l'Orient, éléments pour une enquête culturelle», *Moyen Orient et Océan Indien*, 2 (2), 1985, p.79-108, complète utilement notre propos.

au XVI^e siècle, il n'y a pas, s'il y avait eu quelques échanges d'ambassades auparavant, de relations diplomatiques suivies entre la France et l'Iran. La nécessité de disposer d'interprètes officiels ne se fait donc pas sentir et les rapports entre les deux pays ne concernent que quelques marchands ou aventuriers.

Dans le sillage de l'humanisme du XVI^e siècle, la recherche des textes scientifiques, philosophiques ou historiques de l'antiquité transmis aux Musulmans, et l'intérêt croissant pour la philologie, amèneront plusieurs savants à s'intéresser à l'Iran. L'Europe disposait alors de renseignements très fragmentaires: on avait appris l'avènement des Safavides, ennemis des Ottomans, et des Européens transmettaient depuis Istanbul les rumeurs concernant la guerre entre Ottomans et Persans. On connaissait l'existence de la langue persane et d'une riche littérature, d'autant qu'on savait que les lettrés ottomans la cultivaient. Mais on ne disposait guère d'informations précises, ni de livres. A tout prendre, la situation était la même en Iran, où sur la France et les «Francs» on avait hérité des images, remontant à l'époque Ilkhānide, d'une nation «puissante et lointaine».

La curiosité pour le monde iranien se manifeste timidement à la fin du XVI^e siècle, alors que l'on vient de créer un enseignement de la langue arabe à Paris ². Ainsi, un livre de Pierre-Victor Cayet, les *Paradigmata de quatuor linguis*, paru à Paris en 1596, reproduit, gravé sur bois, un court poème en langue persane, à côté d'un poème turc. Textes persans et instruments de travail font alors complètement défaut.

Vers la même époque, deux italiens, les frères Vecchietti, au service du Florentin Raimondi qui dirige l'imprimerie orientale des Médicis, fondée en 1584 avec un programme ambitieux d'édition de textes arabes et orientaux, sont partis en mission. J.-B. Vecchietti se rend en Iran et en Inde moghole. Avec son frère ils sont les premiers Européens³ à avoir rapporté des

2- Josée Balagna, «La langue arabe dans la France du XVI^e siècle, quelques signes avant-coureurs d'un intérêt», *Revue de la Bibliothèque Nationale*, 20 (1986), p. 43-58. La création par Henri III d'une chaire de langue arabe au Collège Royal (l'actuel Collège de France) eut lieu en 1587. Voir aussi Schnurrer, *Bibliotheca Arabica*, Halae, 1811.

3- F. Richard, «Les manuscrits persans rapportés par les frères Vecchietti et

manuscrits persans, textes poétiques, dictionnaires et traductions persanes de la Bible essentiellement. Les circonstances, et des motifs financiers, feront qu'à leur retour aucun de ces textes persans ne sera imprimé. Toutefois, l'érudit Raimondi aurait préparé pour l'impression à Rome en 1614, une première grammaire persane, *Rudimenta Grammaticae Persicae*, compilation d'ouvrages orientaux⁴, qui ne fut finalement jamais publiée non plus.

On notera que cette tentative toucha la France dans la mesure où le grand nombre des manuscrits persans apportés par les Vecchiotti aboutit à Paris vers la fin du XVIII^e siècle, d'abord confiés à Barthélemy d'Herbelot de Molainville (1625-1695), premier rédacteur de la célèbre *Bibliothèque Orientale* (parue en 1697), qui était Secrétaire- interprète du Roi Louis XIV pour les langues orientales depuis 1656⁵, puis retournés à Florence, avant d'être acquis par l'abbé Eusèbe Renaudot (1648-1720), savant théologien et orientaliste, directeur de la fameuse *Gazette* depuis 1679.

Les difficultés de la typographie orientale médicéenne et de Raimondi n'arrêtèrent pas un Français, François Savary de Brèves (1560-1628), très favorable au rapprochement franco-ottoman, lequel avait été de 1591 à 1606 ambassadeur de France à Constantinople. Revenu avec un nombre important de manuscrits orientaux, dont une dizaine de volumes en persan⁶, Savary, devenu en 1608 ambassadeur à Rome, s'y emploie avec le concours d'un Turc et de Maronites, à faire graver des caractères pour une imprimerie polyglotte qu'il envisage de faire établir à Paris, conjointement à un collège pour l'apprentissage des langues orientales dans les locaux du Collège des Lombards. Le persan

←

conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale», *Studia Iranica*, IX (2), 1980, p.291-300.

4- A. M. Piemontese, «La'grammatica persiana' di G.B. Raimondi», *Rivista degli Studi Orientali*, 53, 1979, p. 141-52.

5- A la mort de Barthélemy d'Herbelot, qui était devenu titulaire depuis 1692 de la chaire de langue syriaque du Collège Royal, son frère Edme d'Herbelot s'apprêtait à publier son *Anthologie des poètes arabes, persans et turcs*, ouvrage qui semble perdu. Comp. *Le Mercure Galant*, mai 1697, p. 139-150.

6- *Bibliotheca arabica Domini de Breves*, ms. B.N. Latin 9340, f.305-6v.

est inclus dans le projet et des caractères persans *Nasta'liq* sont gravés pour lui en 1613⁷. Enfin, un petit dictionnaire manuscrit, aujourd'hui à la B.N. (ms. Persan 208), témoigne que Savary avait commencé lui-même à étudier un peu de persan.

Avant le retour de Savary, dont les projets n'aboutirent pas du fait de sa disgrâce et de la disparition de ses protecteurs, il ne semble pas qu'il y ait eu beaucoup de manuscrits persans en France. On sait seulement qu'un Coran (aujourd'hui B.N. Arabe 397) du VIII^e s.H./XIV^e s., avec une traduction persane interlinéaire, était en 1573 entre les mains d'un certain Naulot du Val, d'Avallon, mais celui-ci ne semble s'être intéressé qu'au texte arabe. Il est vrai que les dictionnaires et les grammaires persans faisaient alors totalement défaut. Les premiers «Iranisants», au début du XVII^e siècle, lorsqu'ils purent se les procurer, utilisèrent des dictionnaires ottomans turcs-persans comme le *Dānestan*, très utilisé en Turquie, ou les dictionnaires de Halimi ou Šāhedī. Il fallait connaître le turc pour avoir accès au vocabulaire persan.

Malgré l'échec de Savary, on constate que plusieurs savants, au début du «Grand Siècle», s'intéressent au persan en même temps qu'à l'arabe et au turc. C'est le cas du médecin orléanais Etienne Hubert, professeur d'arabe au Collège Royal de 1605 à sa mort (1614), et surtout de son frère François, auditeur à la Chambre des Comptes, qui rassemblèrent des manuscrits, dont quatre sont en persan. Dans un dictionnaire arabe manuscrit qu'ils constituèrent (aujourd'hui B.N. Arabe 4348), certains mots persans sont recensés d'après les indications fournies par un Arménien (?), « Johannes Acopio » de Tabriz.

Le très célèbre érudit aixois Fabri de Peiresc (1580- 1637) possédait un manuscrit en persan dans sa bibliothèque ⁸, de même qu'un petit dictionnaire persan-français-arabe, en caractères originaux et en transcription, qui figure dans le recueil B.N. Latin 9340 f. 180 à 204, sans doute constitué à partir d'un

7- Cf. l'étude de G. Duverdiér, dans le catalogue de l'exposition *Le Livre et le Liban jusqu'à 1900*, Paris, U.N.E.S.C.O., 1982, p. 159-173.

8- Aujourd'hui B.N. ms. Suppl. persan 370, ouvrage d'astronomie.

vocabulaire arabe-persan.

André du Ryer de Malezair (1580-1660), de Marcigny (Saône et Loire)⁹ mérite une mention spéciale. Consul en Egypte jusqu'en 1630, il semble que Louis XIII ait envisagé en 1631 de l'envoyer en mission diplomatique en Iran mais qu'il n'ait pas pu aller plus loin qu'Istanbul et que Murat IV l'ait chargé à son retour en 1632 d'une mission auprès de Louis XIII. Toujours est-il qu'auteur d'une grammaire turque imprimée en 1630, et de nombreux dictionnaires restés manuscrits, il avait une collection de livres orientaux, dont des textes persans. C'est lui qui fit paraître en 1634 à Paris une première traduction d'extraits du *Golestân* de Sa'di. Les manuscrits qu'il utilisa pour ce travail sont conservés aujourd'hui à la B.N., sous les cotes persan 288 et 355.

D'autres personnages illustres connaîtront également un peu de persan, comme le manceau Claude Hardy¹⁰, né avant 1600 et mort en 1678. Avocat et mathématicien, c'est un grand collectionneur de livres. Parmi eux, il se trouvait plusieurs livres persans de grande valeur qu'il avait réussi à se procurer ou à se faire envoyer d'Orient. On a conservé, de sa main, deux dictionnaires persan-latin (B.N. mss. persan 207 et 209), copies de dictionnaires constitués par des missionnaires séjournant à Ispahan, et une traduction, malheureusement non datée, d'une partie du *Zij-e Ilxani* de Nasîr od-Din Tûsî (B. N.ms. Suppl. persan 1031).

* * *

Des missions de religieux catholiques avaient été envoyées dès les premières années du XVII^e siècle à la cour de Shâh Abbâs Ier, avec à la fois un rôle politique et un rôle proprement religieux. Ce furent d'abord les Augustins portugais, venus d'Inde, qui s'installent à Ispahan en 1603, alors que le Portugal reste fort puissant en Asie. Les Carmes déchaux, envoyés par le Pape, soucieux d'entretenir des bonnes relations avec l'Iran, et de contrôler lui-même les entreprises missionnaires catholiques pour les mettre à l'abri des influences de telle ou telle nation d'Europe,

9- Catal. de l'exposition *Vers l'Orient ...*, Paris, B.N., 1983, nos. 77 et 159.

10-F.Briquel-Chatonnet, «Un ex-libris autographe du savant orientaliste Claude Hardy», *Scriptorium*, XL, 1986,(1), p.120-122 et Pl. 8.

les suivirent de peu. Installés à Ispahan, plusieurs d'entre eux apprirent le persan et commencèrent à réaliser des dictionnaires pour leur usage et à préparer des traductions en persan.

C'est en 1628 qu'arrivèrent à Ispahan deux religieux capucins français, Pacifique de Provins et Gabriel de Paris, porteurs d'une lettre de Louis XIII proposant une alliance économique et militaire avec l'Iran. Le p. Pacifique repart très vite pour Paris avec la réponse de Shâh 'Abbâs, tandis que son compagnon s'installe à Ispahan¹¹ et y fonde le couvent de Capucins français qui exista jusque vers 1750. L'accord conclu entre Shâh 'Abbâs et le p. Pacifique pour l'envoi de France d'une presse destinée à imprimer le persan, n'a pas de suites, car le souverain meurt (1629) et son successeur Shâh Şefî manifeste bien moins d'intérêt pour la chose. Les premiers religieux français envoyés apprennent le persan avec beaucoup de zèle, sous la direction des Carmes, notamment du p. Balthazar de Ste Marie, bon linguiste, et de maîtres iraniens. Ils composent de petits traités en persan et sont en rapport avec certains persans érudits. De Rome, la nouvelle congrégation missionnaire *De Propaganda Fide*, chargée de l'organisation des missions, leur avait demandé vers 1630 de préparer un dictionnaire persan très complet. Cette œuvre paraît perdue, mais il nous en reste des éléments, comme une réélaboration dans l'ordre alphabétique d'un abrégé du fameux *Farhang-e Jahângiri*¹². En 1674-5, séjournant chez les Capucins d'Ispahan, Pétis de la Croix en fera usage, et en fera une copie (aujourd'hui ms. B.N. Suppl. persan 1005), entièrement de sa main, où tous les mots sont accompagnés de leur traduction française. Ce travail ne fut malheureusement jamais imprimé.

Le premier supérieur du couvent, Gabriel de Paris (m. 1641), rentre en 1637 à Paris. Lui et ses successeurs, cultivés et connaissant bien le persan, jouent un rôle important dans la découverte de l'Iran et de sa culture par la France au XVII^e siècle. A partir de 1636, seront successivement supérieurs du couvent les pères Blaise de Nantes, Valentin d'Angers (après

11- F. Richard, «Catholicisme et Islam chiite au "Grand Siècle" », *Euntes Docete, Commentaria Urbaniana*, 33, 1980 (3), p. 339-403.

12- La B.N. en possède une copie datée de [1633]/1042 H. (ms. persan 187).

1640), Ambroise de Preuilley (jusqu'en 1649). A ce dernier succède, jusqu'à sa mort en 1696, le p. Raphaël du Mans, très estimé à Ispahan, interprète du Shâh, auquel les voyageurs sont redevables de beaucoup d'informations sur l'Iran, puis, à la fin du siècle, le p. Jean-Baptiste de Montmoreau. Toutefois, pour ce qui est de l'enseignement du persan en France, le rôle du couvent d'Ispahan est insignifiant, car les religieux apprenaient les langues à Alep ou à Ispahan même.

* * *

Outre la fondation de cette mission capucine en Iran, Richelieu, mort en 1642, montra d'autres signes d'intérêt pour l'Iran, cherchant à nouer des contacts. Il entreprit par ailleurs sans succès, de fonder, annonçant celle de 1664, une Compagnie française des Indes. On a peu de renseignements sur les missions diplomatiques qui furent envoyées dans ce but en Iran, s'il y en eut.

Il semble toutefois que la présence à Paris entre 1640 et 1644 de Davūd b. Sa'id Esfahâni (1612-1684), un catholique d'Ispahan, soit à mettre en rapport avec ces tentatives, car ce personnage fut employé pendant ces années par le roi de France, comme «interprète de persan». Après la mort de Louis XIII (1643), David d'Ispahan retourne en Iran et il servira comme interprète la Compagnie hollandaise (V.O.C.) jusqu'à sa mort¹³. De son séjour parisien datent différentes copies de textes littéraires persans qu'il exécuta pour des protecteurs érudits¹⁴, une traduction persane restée manuscrite du Catéchisme de Richelieu (ms. B.N. Persan 8), un dictionnaire français-persan-turc (ms. Suppl. turc 463) et surtout une traduction imprimée en 1644 à Paris, dédicacée au chancelier Séguier et réalisée en collaboration avec Gilbert Gaulmin, des *Anvâr-e Soheyli*, *Le livre des Lumières ou la Conduite des Roys* ... Le séjour de David à Paris permit certainement à plusieurs érudits d'apprendre quelques rudiments

13- Il est inhumé à Jolfâ d'Ispahan, cf. T.W. Haig, «Graves of Europeans in the Armenian Cemetery at Ispahan», *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, 1919, p.351.

14- Manuscrits B.N. Persan 177, 185, 233, 356, 383, Suppl. persan 11, 64, 76, 185 et Arabe 4592 (f.99-109).

de persan.

Parmi ceux-ci, figure remarquable bien qu'il n'ait jamais voyagé en Orient, Gilbert Gaulmin, magistrat originaire de Moulins (Allier)(1585-1665), était passionné par les recherches bibliques. Il laissa à sa mort une bibliothèque de plusieurs centaines de livres, parmi lesquels près de soixante manuscrits persans, dont il avait essayé de lire et annoté la plupart. Tous furent ensuite acquis par la Bibliothèque du Roi. Gaulmin avait commencé dès avant 1640 à apprendre le persan. Vers 1651, il avait fait présent¹⁵ de nombreux manuscrits, dont déjà une trentaine de volumes persans, à la reine Christine de Suède qui les lui rendra par la suite. Peu après, il s'était rendu maître d'une partie importante des livres rapportés de Smyrne et d'Istanbul par le savant berlinois Christian Rau, qui y avait séjourné en 1639-41, ce qui représentait 11 volumes persans choisis avec soin. Poussé par sa passion des livres orientaux, Gaulmin envisageait de publier la traduction de nombreux textes. Il nous reste, imprimée en 1641 à Paris, une préface dédiée à Richelieu d'une édition non réalisée de la traduction de la géographie de Qazvini (*Nozhat ol-Qolub*).

Certaines autres figures demeurent pratiquement inconnues, tel ce Pierre des Vallées, né en 1595 à Vitré et mort très âgé.¹⁶ Avocat à Vitré, il fut recommandé à Richelieu qui le fit venir à Paris, car il aurait découvert une «langue matrice», mère de toutes les autres, mais l'espoir qu'il imprime un livre sur cette découverte resta vain. C'était l'époque où, à Paris, autour de Le Jay et de Gabriel Sionita, on travaillait à l'impression d'une Bible polyglotte. Des Vallées, dit-on, savait un peu de persan et d'arabe et aurait été nommé «interprète du Roi pour la langue persane». On ne sait comment il l'avait étudiée.

Les textes persans commençant à pouvoir être accessibles, tous

15- F. Secret, «Gilbert Gaulmin et l'histoire comparée des religions», *Revue de l'histoire des religions*, 177 (1970), p. 35-63.

16- Il fait l'objet d'une note de L. de Villers, dans les *Bulletinset Mémoires de la Société archéologique d'Ille et Vilaine*, 32 (1903), p.39-41. Il est encore en vie en 1667 et, comme interprète pour les langues orientales, participe à l'inventaire des livres orientaux de G.Gaulmin. Sa signature se voit sur les mss.B.N. Arabe 660, 3120 et Suppl. turc 793.

les érudits se heurtent au problème de disposer d'instruments de travail pour apprendre et comprendre la langue. Dans ce domaine les progrès sont très lents.

Parmi les premiers linguistes qui s'intéressèrent au persan, il convient de citer le protestant dijonnais Claude Saumaise (1588-1653). Ce serait au plus tard vers 1634, probablement alors qu'il était déjà émigré à Leyde, aux Pays-Bas¹⁷, qu'il constitua un dictionnaire persan-latin (aujourd'hui ms.B.N. Suppl. persan 1176), en caractères hébraïques et arabes. Saumaise rédigea ce lexique, resté inédit, à partir du Pentateuque persan en caractères hébraïques de Jacob b. Joseph Tâvus, imprimé en 1546 à Istanbul, d'un dictionnaire persan-turc et d'un dictionnaire persan-arabe. Toutefois, à Leyde, les disciples de Saumaise purent profiter du résultat de ses travaux.

La première grammaire dont on dispose est justement imprimée à Leyde, en 1638. Publiée en appendice à son édition critique de l'Histoire du Christ en persan du jésuite Jérôme Xavier, cette très brève grammaire est due au linguiste et théologien protestant hollandais Louis de Dieu (1570-1642). Portant le titre de *Rudimenta linguae persicae*, elle fut traduite en anglais et publiée à nouveau en 1649 à Londres, à son retour d'un voyage dans l'Empire ottoman, par John Greaves (1602-1680), sous le titre d'*Elementa linguae persicae*; elle restera utilisée très longtemps¹⁸.

* * *

La quête des textes orientaux, faisant large part aux textes scientifiques, historiques, religieux et littéraires en persan, continue au milieu du XVII^e siècle d'occuper une grande place. Les milieux savants au XVII^e et au XVIII^e siècles sont soucieux de connaître toute la production intellectuelle des pays d'Asie, et

17- Si du moins l'on suit la chronologie que propose E. Haag, *La France Protestante*, Paris, 1846-59, t.IX, p.153.

18- On utilisait encore la grammaire de de Dieu-Greaves au XVIII^e siècle. Ainsi le ms. Suppl. persan 1009 de la B.N. en est une copie française de la fin du XVIII^e s. Par ailleurs, rappelons que l'anglais J. Greaves fit imprimer (Londres, 1650) une traduction des tables d'Ulugh Bég et laissa, manuscrit, un important dictionnaire persan, tandis que son frère Thomas collabora à l'édition de la partie persane de la Bible polyglotte de Walton.

avides d'un savoir universel et encyclopédique.¹⁹

On a vu qu'au début du siècle quelques savants faisaient tous leurs efforts pour acquérir, même à grand prix, des manuscrits. De grands personnages prennent de plus en plus le relais, plaçant leurs livres dans des bibliothèques accessibles au public érudit. En 1640, Richelieu fait transporter dans sa bibliothèque les manuscrits rapportés jadis par Savary de Brèves. Son successeur, Mazarin, donne des instructions pour que l'ambassadeur de France à Istanbul fasse acheter pour lui les manuscrits les plus intéressants qui peuvent s'y trouver. Des dizaines de manuscrits islamiques arrivent ainsi dans la bibliothèque de son palais. Il en possède déjà plus de 100 en 1647.²⁰

Au moment de la Fronde, vers 1652, le cardinal devait posséder environ 25 manuscrits en persan. De son côté, le chancelier Pierre Séguier (1588-1672) en possédait 9 en 1657.²¹ Melchisédech Thévenot (1621-1692), géographe, diplomate et bibliothécaire, qui réunissait autour de lui nombre de gens savants, avait à sa mort environ 80 manuscrits persans. Peut-être plusieurs d'entre eux avaient-ils été acquis pour lui en Iran et en Inde par son neveu le voyageur Jean Thévenot (1633-1667). Colbert, enfin, possédait, en 1683, 44 manuscrits persans importants, acquis en Orient et en France.

La Bibliothèque du Roi, à partir de 1667, recueille ses premiers manuscrits persans. Elle achètera peu à peu, ou recevra, les grandes collections. Des missions scientifiques sont envoyées dans l'Empire ottoman. Les premières seront celles de de Monceaux en 1669, de Vaillant en 1671, et surtout de M. Vanslebe (Alep, le Caire puis Istanbul) de 1671 à 1676. Tous rapportèrent des volumes en persan, Vanslebe en acheta 21 à Alep et autant au Caire. Le résultat de ces efforts, poursuivis au début du XVIII^e siècle sera spectaculaire. En 1739 la Bibliothè-

19- Sur toute cette question, voir H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, 2 tomes, Paris, 1902.

20- Abraham de l'Echelle, qui fit d'ailleurs les notices de nombre de ces manuscrits avant 1653, cite ce chiffre dans son *De Proprietatibus av virtutibus medicis animalium ...*, Paris, 1674.

21- Comparer au ms. B.N. Arabe 4483, *passim*.

que du Roi peut s'enorgueillir de posséder 390 manuscrits persans de grand intérêt («Ancien fonds»). Dès les alentours de 1680 il est possible de trouver dans les bibliothèques parisiennes la plupart des textes de la littérature persane et leur catalogage progressif donne un premier élan à une histoire littéraire dont la *Bibliothèque Orientale* sera le premier grand monument, bien plus complète que les travaux qu'avait publiés Hottinger quarante ans avant.

De son côté, le travail en vue de la constitution de dictionnaires persans progresse. Outre les dictionnaires persans-ottomans utilisés au début du siècle, et *l'Index* des mots persans de la traduction persane du catéchisme de St. Robert Bellarmin, dont les copies sont nombreuses depuis 1630, il faut mentionner, imprimés cette fois, quelques dictionnaires fragmentaires comme le *Specimen lexicæ arabico-persico-latini*, que Christain Rau fit paraître à Leyde en 1645, ou le *Lexicon heptaglotton* d'Edmund Castell (Londres, 1669), dont la partie persane est due à J. Golius. Plus complet sera le *Thesaurus turc, arabe et persan* que F. de Mesgnien Meninski fait paraître en 1680 à Vienne, car ce dictionnaire turc donne beaucoup de mots persans. Mais dans ces travaux, aucun n'est l'œuvre de Français. De plus, aucun dictionnaire persan-italien, latin ou français n'a encore vu le jour, malgré plusieurs ébauches restées manuscrites.

Dans ce domaine, l'effort accompli par les Carmes déchaux missionnaires en Iran fut considérable. On peut signaler, pour mémoire, que l'évêque d'Ispahan, qui y résida en 1641-2, Bernard de Sainte-Thérèse, français et parent de l'arabisant J.-B. Duval, travailla à un dictionnaire persan et turc, resté manuscrit. Le Carme italien Ignace de Jésus, qui avait longtemps vécu en Iran, fit de nombreux travaux, restés inédits, dans le but de donner des dictionnaires du persan, parlé et écrit. En revanche sa grammaire persane, *Grammatica linguæ Persicæ*, sortit en 1661 des presses de la Congrégation pour la Propagation de la Foi, à Rome, mais ne connut qu'une diffusion très restreinte et ne supplanta jamais le manuel de de Dieu.²²

22- Paolo Orsatti, «Grammatica e lessicografia persiana nell'opera di p. Ignazio di Gesù», *Rivista degli Studi Orientali*, Rome, 55 (1-2), p. 55-85, et →

Un autre Français, le Carme Ange de Saint Joseph, *alias* Joseph Labrosse (1639-1697), natif de Toulouse et missionnaire de 1664 à 1678 en Iran et à Baṣrah, voulait faire imprimer en 1681 à Paris un dictionnaire persan, latin et italien pour lequel il avait même obtenu un privilège royal. Les difficultés rencontrées pour le faire imprimer le contraignirent à y renoncer. C'est en 1684, à Amsterdam, que l'ouvrage parut, le p. Ange y ayant trouvé les caractères persans nécessaires. Ce dictionnaire très important,²³ destiné à la fois aux marchands, aux missionnaires et aux érudits, aux Orientaux (c'est la première fois) et aux Européens, comporte quelques erreurs mais marque une étape importante dans l'histoire des études persanes en Europe.

* * *

Il est par ailleurs bien connu que le XVII^e siècle vit la parution de plusieurs relations de voyages qui exerceront une influence considérable sur les esprits, en France notamment, et formeront durablement l'image de l'Iran telle qu'elle s'imposera ensuite à plusieurs générations. Parues à quelques années d'intervalle, les plus célèbres seront les *Six Voyages* de J.-B. Tavernier (1676), ouvrage dont l'auteur ne savait pas la langue persane mais a beaucoup tiré parti des travaux du p. Raphaël du Mans. La parution posthume de la relation de Jean Thévenot en 1674 ne donne guère de renseignements sur la langue, bien que son auteur ait commencé à l'apprendre et que ses notes aient bénéficié des corrections de l'interprète François Pétis. Pour notre propos, c'est surtout le *Voyage* de Chardin (1686) qui retiendra l'attention. Son auteur avait appris le persan à Ispahan à partir de 1666 et avait accès aux textes persans eux-mêmes.²⁴ Chardin présente

←

«Sistema di trascrizione e Fonetica neopersiana nel Dictionarium latino-persicum di p. Ignazio di Gesù», *Annali dell'Istituto Universitario Orientale*, Naples, 44, 1984, p. 41-81.

23- Une étude très complète sur l'œuvre a été réalisée par Michel Bastiaensen, *Ange de Saint-Joseph, dans le Siècle Joseph Labrosse, Souvenirs de la Perse safavide et autres lieux de l'Orient (1664-1678), en version persane et européenne, traduits et annotés*, Bruxelles, 1985.

24- La Bibliothèque bodléienne d'Oxford possède le *Bustân* et le *Golestân* de Chardin (voir n°713 et 733 du catalogue de H. Ethé). De son côté la J. Rylands Library de Manchester conserve des Évangiles en persan copiés pour Chardin à

→

dans son livre, qui est bien plus qu'une simple relation de voyage, la traduction de divers opuscules persans. Il ne nous a toutefois livré ni grammaire ni dictionnaire de cette langue, quoiqu'il cite nombre de termes persans dont il explique le sens.²⁵ Les compilateurs de lexiques ont pu beaucoup tirer parti de son travail.

Ange de Saint Joseph, dont il vient d'être question, donne dans la préface (pp.51-2) de sa *Pharmacopoea persica*, traduction latine du *Tebb-e Šefâi* de Mozaffar Hoseyni parue en 1681 à Paris, d'intéressants renseignements. Il rapporte qu'en 1681 à Paris il y a plusieurs personnes qui connaissent bien le persan. Et il cite ainsi Jean François Pétis de la Croix, le voyageur Jean Chardin «aussi compétent en persan qu'en matière de gemmes et de diamants», le dessinateur G.Grelot, compagnon de Chardin à Ispahan jusqu'en 1674, et le fameux voyageur et philosophe François Bernier (1625-1688), celui-là même qui avait été médecin du Persan Dânešmand Xân, émigré en Inde où il servait le Moghol, et fut l'un de ceux qui fournirent à La Fontaine la matière pour certaines de ses fables.

Outre ces personnges qui parlent couramment le persan, d'autres, nous dit-il, connaissent le persan à la manière d'une langue morte. Ce sont Melchisédech Thévenot, qui rassemble autour de lui une véritable académie de savants, d'Herbelot, «qui a amassé tant d'ouvrages pour connaître l'Orient», l'abbé Eusèbe Renaudot, qui bien qu'autodidacte serait capable d'enseigner le persan²⁶, Claude Bérault, futur professeur de syriaque au Collège Royal de 1696 à sa mort (1705), «d'une compétence sans faille sur ce qui touche au Parnasse persan»²⁷, et enfin d'autres gens

← Ispahan au couvent des Carmes.

25- Un peu à la manière de Raphaël du Mans dans ses opuscules sur la Perse, que Chardin connaissait, et qui se veulent un peu des «Encyclopédies de la vie persane». Comparer à *l'Etat de la Perse en 1660*, éd. C. Schefer, Paris, 1890.

26- Renaudot, à sa mort, laissera à la Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés, où il résidait, 91 manuscrits persans, au moins, sur un total de 316 manuscrits orientaux. Par ailleurs, il a laissé de courtes notices sur le contenu d'un grand nombre des volumes qui entraient à la Bibliothèque du Roi.

27- On trouve à la B.N. quelques manuscrits persans qui lui ont indubitable-
→

comme le fils du Garde de la Bibliothèque du Roi, le jeune Charles-Alexandre Carcavy.²⁸

* * *

Pour traduire les documents officiels et lettres venus de l'Empire ottoman, rédigés en turc, ou du Maroc, en arabe, la cour de France faisait appel à des interprètes à la fois sûrs et rompus aux difficiles usages de la rédaction des actes de chancellerie. A partir des années 1620-30, des lettres rédigées en persan et émanant des souverains d'Iran ou d'Inde moghole devaient également être interprétées.

Le premier Secrétaire-interprète, dont on sache avec certitude qu'il était capable de traduire de tels documents en persan, même s'il n'est certainement pas le seul²⁹, est François Pétis de la Croix (1622-1695), Interprète du Roi, auteur d'une *Histoire du Grand Genghizcan*, publiée en 1710, après sa mort, et père du célèbre Jean-François Pétis de la Croix (1653-1713). Ce dernier nous a laissé de nombreux ouvrages et est connu du grand public comme traducteur des *Mille et un jours*.

Pour le préparer à lui succéder dans la charge d'Interprète du Roi, François Pétis obtint de Colbert que son fils soit envoyé en Orient. Le jeune Pétis séjournera ainsi à Alep de 1670 à 1674, à Ispahan, où il est recommandé à Raphaël du Mans, de 1674 à 1676, et enfin quelques mois à Istanbul. Le jeune homme put ainsi se perfectionner dans la connaissance de l'arabe, du turc et du persan (ainsi que de l'arménien), et acquérir les usages des pays. Son séjour à Ispahan marque une date importante. C'est la première fois qu'un Français est envoyé pour acquérir une bonne culture persane, apprendre les usages de la chancellerie auprès de

←
ment appartenu (cotes actuelles Suppl. persan 254, 532, 662, 793 et 890). Il était par ailleurs également arabisant; il possédait plusieurs volumes turcs et arabes dans sa bibliothèque.

28- Comp. catalogue de l'exposition *Colbert (1619-1683)*, Hôtel de la Monnaie de Paris, 1983, n°567, p. 408.

29- Vers 1655-60, un autre personnage non encore identifié, sachant aussi l'arabe et le turc, s'était intéressé à la traduction des documents diplomatiques en persan, en même temps qu'il s'essayait à copier et à traduire le *Yusof va Zoleyxâ* de Jâmi et le *Jâm-e Giti-nomâ* de Maybodi (mss. B.N. Persan 34 et 361, Suppl. persan 556. etc.).

fonctionnaires safavides du *Divân* et devenir compétent en littérature persane. Pétis gardera toujours l'emprunte de ce séjour. Après avoir été un temps Secrétaire-Interprète du Roi à son retour, il occupera également, de 1692 à sa mort (1713), une chaire d'arabe au Collège Royal. Son accession à ce poste marque une date importante dans l'histoire de l'enseignement des langues orientales, même si l'arabe, langue «classique» est encore la seule à faire l'objet d'un enseignement officiel.

Pétis est contemporain, à peu d'années près, du très célèbre traducteur des *Mille et une nuits*, Antoine Galland (1646-1715), qui lui, en revanche, n'alla jamais en Iran ni ne fut rompu aux usages des chancelleries. Elève de l'arabisant Pierre Vattier au Collège Royal, sa carrière, plus modeste au début, lui permit cependant³⁰ de séjourner à Istanbul de 1670 à 1675 et de 1679 à 1688. Outre l'arabe et le turc, Galland avait appris le persan. Dès 1672, à Istanbul, il copiait un dictionnaire persan-français constitué par le diplomate Laurent d'Arvieux (1635-1702), futur consul à Alep à la fin du XVII^e siècle, d'après un dictionnaire ottoman persan-turc.³¹ Il copia un lexique persan-latin³² tiré du *Lexicon Heptaglotton* d'Edmund Castell (Londres, 1669). Ces dictionnaires lui permettaient de lire les manuscrits persans sur lesquels il travailla. A partir de 1709, Galland occupera l'une des deux chaires d'arabe du Collège Royal. Son travail d'édition de la *Bibliothèque Orientale* que d'Herbelot avait laissé inachevée, ou de traduction du *Kašf oz-Zonûn* de Hâjji Xalife, est une œuvre considérable et digne d'admiration.

Pétis et Galland, dont les talents furent fort différents, étaient l'un comme l'autre de très grands savants. Il leur appartient, ayant une connaissance beaucoup plus complète que leurs devanciers de la langue et de la littérature persanes, d'envisager et de commencer à réaliser tout une série de traduction des textes les plus importants et d'édition de ceux-ci (Pétis, excellent calligraphe, participa à un projet de typographie orientale, reprenant

30- M. Abdel-Halim, *Antoine Galland, sa vie et son œuvre*, Paris, 1964.

31- B.N. ms. Persan 203. Galland possédait plus d'une vingtaine de manuscrits persans, acquis en Turquie, dont plusieurs lexiques. Il en traduisit plusieurs, notamment des ouvrages historiques.

32- Ms. B.N. Persan 202.

les entreprises abandonnées au milieu du XVII^e siècle en France). Ebauché par ces deux grands esprits³³, c'est tout un programme d'activité scientifique qui commence à se réaliser, mais ne sera vraiment repris qu'à partir du début du XIX^e siècle.

Les successeurs de Galland et de Pétis au Collège Royal, de Fiennes et Fourmont s'occuperont malheureusement beaucoup moins des études iraniennes.

En revanche, on voit aboutir au XVIII^e siècle un projet qui avait été élaboré peu après la création de la Compagnie des Indes orientales. En novembre 1669, en effet, avait été décidé l'établissement d'une école d'«enfants de langues», calquée sur une institution vénitienne, où de jeunes Français (six tous les trois ans) étudieraient les langues, et notamment l'arabe, le persan et le turc. Cette école devait être tenue par les Capucins français de Péra à Istanbul. En fait l'école n'y fonctionna qu'à partir de 1710. Ses élèves deviendront ensuite en général «drogmans» des consulats français du Levant. Plusieurs d'entre eux connaîtront bien le persan.

On peut citer, parmi ces derniers, Pierre Armain qui préparera, à partir des environs de 1734, le catalogue des manuscrits turcs et persans de la Bibliothèque du Roi, imprimé en 1739 (Ier tome, consacré, la chose est notable, aux volumes orientaux). A partir de 1752, Armain enseigna les langues orientales au Collège Louis le Grand, à Paris, où cet enseignement avait été créé depuis peu, mais il mourut en 1757.

Etienne Legrand peut aussi être mentionné. Elève en 1731, il mourut vers 1784. La B.N. a reçu de lui, ou acquis après sa mort, 6 manuscrits persans. Plus célèbre, Denis-Dominique Cardonne sera drogman à Tripoli et à Alep³⁴, et fit paraître en 1770 des *Mélanges de Littérature orientale*. Si nombre d'élèves compétents purent s'illustrer au Levant, les circonstances font que l'on ne va guère en Iran à cette époque. Une des dernières missions

33- Bien des traductions, restées manuscrites, seront retrouvées et éditées par des continuateurs tel Louis Langlès, ou des élèves de de Sacy. D'autres traductions, comme celle des *Anvâr-e Soheyli* par Pétis, demeurèrent inédites.

34- Quatre mss. de la B.N. viennent de sa collection. Voir aussi la revue *Nosxehâ-ye xatti* (Bibl. Centrale Univ. Téhéran), VIII, n°176, p. 135.

envoyées fut celle du Suédois Jean Otter (1707-1748), qui voyagea de 1736 à 1744 en Turquie et en Iran et rapporta d'Ispahan de beaux manuscrits dont une partie proviendrait de la bibliothèque, dispersée alors, des Safavides. Il a laissé des relations intéressantes sur son voyage. A son retour, il semble avoir été quelque temps interprète à la Bibliothèque royale. Il faudra attendre 1807-1808, et la mission de de Gardanne, pour que les rapports soient renoués, solidement cette fois, avec l'Iran.

Une initiative heureuse du ministre des Affaires étrangères voulut que les «Jeunes de langues» traduisent pour la Bibliothèque du Roi, au terme de leurs études à Istanbul, des textes orientaux. Ainsi conserve-t-on, dédié par Cardonne à Rouillé, le ministre d'alors, une traduction d'extraits du *Bahârestân* et du *Golestân* effectuée vers 1750 (B.N. ms. Suppl. persan 1010).

En marge des efforts de colonisation française en Inde, plusieurs personnages érudits, comme Anquetil-Duperron (1731-1805), ou Gentil, qui y séjournèrent, en rapportèrent des textes en persan³⁵ et enrichirent beaucoup, par leurs travaux, les études iraniennes.

Ainsi, il nous semble possible d'affirmer que l'œuvre du grand réorganisateur des études orientales en France, Antoine-Isaac Sylvestre de Sacy (1758-1838), avait été préparée par plusieurs générations soucieuses d'assembler les textes, de forger les outils nécessaires à leur compréhension, puis de travailler à la traduction des œuvres qu'ils jugèrent les plus importantes. De Sacy, d'une immense érudition, fut, entre autres qualités, le traducteur de Mir Xwând. Professeur au Collège de France depuis 1808, titulaire de la toute nouvelle chaire de persan, il pourra, former de nombreux disciples en France et à l'étranger.

Par ailleurs, les différentes traductions ébauchées au cours du XVIII^e siècle par les «jeunes de langues»³⁶ annoncent l'entre-

35. F. Richard, «Les manuscrits persans d'origine indienne à la Bibliothèque Nationale», *Revue de la Bibliothèque Nationale*, 19 (1986), p.30-46.

36- H. Dehérain, *Orientalistes et Antiquaires, la Vie de Pierre Ruffin*, Paris, 1929-30; du même auteur, *Orientalistes et Antiquaires, II, Sylvestre de Sacy, ses contemporains et ses disciples*, Paris, 1938. A ces figures, il faut ajouter celle de J.F. Rousseau, de la famille de J.-J. Rousseau, né à Ispahan et élevé par les Jésuites de Jolfâ, dont la collection de manuscrits est aujourd'hui à Léningrad.

prise, commencée en 1787, où la collection des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, qui paraîtra durant une longue période au siècle suivant, faisait place à l'édition critique de textes arabes ou persans importants.

Ce que l'on peut nommer la «période moderne» débute, enfin, avec l'ouverture en 1795, en pleine Révolution, à la Bibliothèque Nationale (puis dans d'autres locaux) de la nouvelle Ecole des Langues orientales. L'un des premiers enseignements donnés est celui du persan, assuré par L. Langlès (1763-1824). L'alliance conclue peu après avec l'Iran par Napoléon jouera un rôle stimulant pour les études iraniennes, tandis que la création, plus tard, de la Société Asiatique (1822) fera paraître, dès le début, que parmi les études représentées, celles qui concernent l'Iran forment une discipline reconnue et considérée.³⁷

* * *

Au terme de ce trop rapide aperçu de la naissance des études iraniennes en France, se pose une question. Pourquoi, alors que certains Français, au XVII^e siècle, multiplient les efforts pour connaître la langue, la littérature et la culture persanes, ne voit-on pas apparaître en Iran un mouvement, sinon similaire, du moins comparable avant le XIX^e siècle? De fait, on constate qu'en revanche, durant tout le XVII^e siècle au moins, l'Iran s'est passionné, dans le domaine de la peinture, pour toute la production européenne alors qu'à la même époque la miniature persane n'éveille en France aucun intérêt particulier. La réponse à ce genre d'interrogations est certainement très complexe.

On peut tout d'abord faire observer qu'au XVII^e siècle la curiosité intellectuelle d'un certain nombre d'érudits européens et français, dans le prolongement de l'humanisme de la Renaissance qui avait entraîné la recherche de tout ce qui avait survécu de l'Antiquité, avait suscité un intérêt extraordinaire pour l'Orient dans les milieux savants. Les circonstances permirent, grâce à la

←
Cf. H. Dehérain, «Jean-François Rousseau, agent de la Compagnie des Indes, consul et orientaliste (1738-1808)», *Journal des Savants*, 1927, p.355.

37- Dehérain, «Les préliminaires de l'alliance franco-persane sous le Premier Empire», *Académie des Sciences coloniales. Comptes Rendus*, 1925-6 (t.VI), p. 241-252.

présence de missions diplomatiques dans le monde ottoman, et spécialement à Istanbul, l'un des marchés de livres les plus importants de l'Orient musulman d'alors, l'acquisition de nombre de textes rares ou anciens. En Iran, les missions catholiques permirent à des Européens d'apprendre la langue persane et d'élaborer dictionnaires et ébauches de grammaires. Cet élan, conjugué avec l'impression vers 1680 de plusieurs relations de voyages, donna une impulsion certaine aux études iraniennes. En revanche, on s'aperçoit que les tentatives, limitées certes, d'établissement d'un commerce français en Perse, ont assez peu de répercussions culturelles directes, même si la perspective de relations plus étroites motive l'envoi de Pétis à Ispahan.

Pour ce qui est de l'Iran, d'autres facteurs ont joué. Le système d'enseignement en vigueur sous les Safavides, bien que demandant la connaissance en général de trois langues, l'arabe, le persan et le turc, faisait que l'apprentissage d'autres langues n'entraînait aucune estime ni considération. Les privilèges établis firent que les sujets qui vivaient en France, ou y venaient comme marchands, étaient pour la plupart des Arméniens de Jolfâ, et c'étaient eux seuls qui étaient intéressés par l'enseignement des langues européennes que pouvaient dispenser les missionnaires d'Ispahan. Enfin, il n'y eut pas, avant celle de Mohammad Rezâ Bêg en 1715, d'ambassade persane en France. Et encore demeura-t-elle sans lendemain. Il faudra attendre le début du XIX^e siècle pour que change cette situation.

Par ailleurs, l'usage, à l'époque safavide était d'utiliser comme interprètes officiels des personnages d'origine européenne ou des membres des minorités religieuses. Il n'y avait donc pas de raison spéciale, pour des membres de l'administration, d'étudier les langues européennes. Pourtant, Chardin, Gabriel de Chinon ou Raphaël du Mans nous attestent que les esprits cultivés étaient nombreux à Ispahan ou à Tabriz qui aimaient se faire lire des traductions d'ouvrages scientifiques européens, sans pour autant manifester d'intérêt pour les langues.³⁸

38- Ainsi un personnage, d'ailleurs mal connu, comme Mohammad *alias* Paolo-Armand Zamân, familier de Shâh Sefi vers 1640 et qui émigra ensuite en Inde, fait figure d'exception, et il porte le surnom fort inhabituel de →

L'époque qâjâre verra se produire un changement d'attitude radical. Les Iraniens se mirent vite à l'étude du français, les progrès furent bien plus rapides qu'ils n'avaient été en France deux siècles plus tôt. Toutefois, même si beaucoup de pionniers des études persanes en France sont oubliés, le souvenir de leur effort pour arriver à connaître la langue d'un pays alors fort lointain, avec des moyens très rudimentaires, devraient nous inciter à considérer que la connaissance de la langue persane en France peut être le meilleur moyen d'aboutir à un rapprochement fécond entre deux peuples qui ne manquent pas d'affinités culturelles.



← *Farangi-x^wân* («qui a appris la langue des Francs»).